

Vos questions / nos réponses

# Cannabis et enfant

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/06/2014 15:15

Bonjour,

j'ai un petit de 2 mois et l'un de mes voisins fume du cannabis. Comme les portes des appartements ne sont pas très étanches, cela sent de le couloir de l'immeuble et légèrement au niveau de la porte de notre appartement. Nous avons avoir beau refait les joints de la porte il a toujours une légère odeur. Y a-t-il un risque pour mon enfant?

Si je dois sortir avec lui de l'appartement, le temps de marcher dans le couloir pour prendre l'ascenseur, est-ce que mettre un linge sur la poussette est utile? (c'est ce que l'on m'a conseillé à la maternité)

Merci

---

## Mise en ligne le 03/06/2014

Bonjour,

Il n'y a aucun risque particulier pour votre bébé si ce n'est l'odeur inconmodante. Nous ne sommes pas sûrs que le linge sur la poussette ait une réelle utilité, si ce n'est encore une fois de le préserver de l'odeur, mais le fait de traverser le couloir ne comporte pas de risque particulier pour sa santé.

Cordialement.

---